

Pour publication immédiate

**Installation d'une « super poutre » sur le pont Champlain :
l'Ordre des ingénieurs du Québec fait une mise en garde**

Montréal, le 26 novembre 2013 – Au Québec, seul un ingénieur a la compétence professionnelle d'émettre un avis sur des structures telles que le Pont Champlain.

L'Ordre des ingénieurs du Québec trouve déplorable que des allégations non vérifiées circulent dans les médias sur les conséquences que l'installation d'une « super poutre » sur le pont Champlain pourrait avoir sur la stabilité de l'ouvrage. Les informations publiées dans le Journal de Montréal aujourd'hui et reprises à de nombreuses tribunes électroniques ont pu susciter l'inquiétude de la population et des usagers du pont.

Ces allégations proviendraient « d'experts en structure » qui se seraient exprimés de manière anonyme. Fort heureusement, des porte-parole de la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée ont pu rétablir les faits rapidement.

La crise que nous traversons inquiète à juste titre la population et les usagers du Pont Champlain. Des déclarations non informées pourraient avoir des conséquences fâcheuses pour la suite des travaux.

Aussi, l'Ordre tient à rappeler à tous ses membres qu'ils ont le devoir d'agir de manière responsable afin de ne pas alarmer davantage la population. L'Ordre suggère fermement à ses membres qui désirent se prononcer sur l'état de la structure actuelle de le faire en professionnels responsables, sans requérir l'anonymat, sur la base d'une information complète et factuelle et en vertu d'honnêtes convictions.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source : Patrick Leblanc
Direction des communications et des affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3253